



Loi fin de vie

D'aléas en promesses : trois années d'errements

2022

- 13 septembre Publication de l'avis 139 du Comité consultatif national d'éthique
- 13 septembre Lancement de la Convention citoyenne sur la fin de vie par le président de la République

2023

- 3 avril Remise du rapport de la Convention citoyenne sur la fin de vie au président de la République

2024

- 10 avril Présentation et adoption en Conseil des Ministres du projet de loi *relatif à l'accompagnement des malades et de la fin de vie*
- Du 22 avril au 17 mai Examen et adoption en commission spéciale de l'Assemblée nationale du projet de loi *relatif à l'accompagnement des malades et de la fin de vie*
- Du 27 mai au 7 juin Examen en séance publique de l'Assemblée nationale du projet de loi *relatif à l'accompagnement des malades et de la fin de vie*
- 9 juin Dissolution de l'Assemblée nationale à la suite des élections européennes ; suspension des travaux parlementaires, disparition du projet de loi *relatif à l'accompagnement des malades et de la fin de vie*
- 5 septembre Nomination de Michel Barnier comme Premier ministre ; annonce de la reprise des travaux à l'Assemblée nationale dès février 2025
- 17 septembre Dépôt par le député Olivier Falorni d'une proposition de loi *relative à l'accompagnement des malades et de la fin de vie*
- 24 septembre Mort de Loïc Resibois, atteint de la maladie de Charcot, qui demandait à bénéficier d'une aide active à mourir en France
- 4 décembre Censure du Gouvernement de Michel Barnier
- 5 décembre Démission de Michel Barnier
- 13 décembre Nomination de François Bayrou comme Premier ministre ; annonce de la scission du projet initial en deux textes distincts : l'un sur les soins palliatifs, l'autre sur l'aide à mourir





2025

- 11 mars Dépôt par le député Olivier Falorni d'une proposition de loi *relative à la fin de vie*
- Du 25 mars au 2 mai Dépôt par la députée Annie Vidal d'une proposition de loi *relative aux soins palliatifs et d'accompagnement*
- Du 12 au 23 mai Examen et adoption en commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale des deux propositions de loi *relative à la fin de vie* et *relative aux soins palliatifs et d'accompagnement*
- 13 mai Examen en séance publique de l'Assemblée nationale des deux propositions de loi *relative à la fin de vie* et *relative aux soins palliatifs et d'accompagnement*
- 27 mai Réponse du président de la République au journaliste Charles Biétry atteint de la maladie de Charcot : « *Si on voyait un enlisement, l'impossibilité d'aller au bout du texte, je pense que le référendum peut être une voie pour le débloquer.* » Adoption lors d'un vote solennel à l'Assemblée nationale de la proposition de loi (renommée) visant à garantir l'égal accès de tous à l'accompagnement et aux soins palliatifs (unanimité) et de la proposition de loi (renommée) *relative au droit à l'aide à mourir* (305 voix pour, 199 contre)
- 8 septembre Transmission des deux propositions de loi au Sénat ; inscription à l'ordre du jour à compter du 13 octobre 2025 et vote solennel fixé au 20 octobre 2025
- 9 septembre Rejet du vote de confiance au Gouvernement de François Bayrou
- 9 septembre Démission de François Bayrou
- 6 octobre Nomination de Sébastien Lecornu comme Premier ministre
- 10 octobre Démission de Sébastien Lecornu ; report *sine die* de l'examen par le Sénat des deux propositions de loi
- 11 octobre Nouvelle nomination de Sébastien Lecornu comme Premier ministre
- 11 octobre Déclaration de Jonathan Denis lors de la 45^e assemblée générale de l'ADMD, reprenant les mots du président de la République du 13 mai 2025 : « *Si on voyait un enlisement, l'impossibilité d'aller au bout du texte, je pense que le référendum peut être une voie pour le débloquer.* »
- 21 octobre Vote par le conseil d'administration de l'ADMD (unanimité) d'une demande de recours au référendum (premier alinéa de l'article 11 de la Constitution) si les deux propositions de loi *relative au droit à l'aide à mourir* et visant à garantir l'égal accès de tous à l'accompagnement et aux soins palliatifs n'étaient pas inscrites à l'ordre du jour du Sénat au 31 décembre 2025.
- 3 décembre Annonce par Laurent Panifous, ministre délégué chargé des relations avec le Parlement, répondant à une question de la députée du Nord Brigitte Liso, que « l'objectif est clair : que la fin de la navette se déroule avant l'été 2026. » Confirmation par le Sénat de la reprise des travaux parlementaires le mardi 20 janvier 2026